

CONCOURS DE MEUTES SUR LIEVRE
PUBLY 27-28 FEVRIER 2016

Samedi :

Jury 1 : 8h



Au lieu-dit la « maison du petit Pierre », messieurs PIARD Alain, Sébastien et Gabriel, nous présentent une meute familiale AFACCC composée de 7 chiens, dont deux de 10 mois, avec lesquels ils ne chassent que le lièvre, sur le jura et la limite du Doubs.

A 8h15, les chiens sont découplés et prennent immédiatement connaissance d'une voie de la nuit. Ils entament un rapprocher rapide où tous les chiens se récrient. Très vite le lièvre gicle au nez des chiens, une menée énergique et très criante se construit. Les chiens sont rapide ce qui incombe quelques balancer. La menée part en direction de la voie verte, au cours d'un défaut dans une sapinée, un chevreuil gicle au nez des chiens, ils vont l'ignorer totalement et reprennent leur menée en direction des essarts. Le lièvre qui sera vu plusieurs fois, toujours menée de façon rapide et très criante, fera une multitude de défauts, il repassera sa voie plusieurs fois en faisant des cercles de plus en plus court. Après un défaut plus important, il prendra une dizaine de minutes d'avance. Les chiens et les conducteurs ne lâcheront pas, la voie deviendra de plus en plus difficile avec le dégel. 15 minutes avant la fin de la prestation, il sera relancer bondissant au milieu des chiens, la menée toujours aussi criante, repart jusqu'à la fin du temps imparti.

Nous avons apprécié une meute bien dans la voie du lièvre, très rapide et très criante, avec des conducteurs toujours aux chiens, qui savent intervenir au moment opportun. Bravo !

Jury 2 : 8h



A 8h20, se présentent, à la place à gravier, monsieur Claude CARBONNAUX et Amandine SAUNIER, avec 8 porcelaine dans un très bon état de chasse. Ils prennent tout de suite connaissance d'une voie par deux chiens qui se récrient. A 8h30 un animal est lancé, et deux minutes plus tard un lièvre est vu par un juge suivi de 8 chiens bien groupés.

A 8h35, les chiens tombent en défaut qui ne pourra être relevé.

Les conducteurs tenteront une nouvelle quête sur des voies difficiles en raison du sol gelé, sans résultat probant.

Cette meute très groupée lèvera un chevreuil parti au nez des chiens, les conducteurs arrêteront ce départ très rapidement et facilement afin de continuer leur quête.

Nous avons apprécié la conduite de ces concurrents, ainsi que l'obéissance de ces chiens semble-t-il peu avantagés par les conditions météorologiques.

Jury 1 : 10h



M. Rudy MARTINOT, qui vient de la Haute Saône en invité par l'AFACCC du jura et hors concours, nous présente un joli lot composé de 10 petits bleu de Gascogne, avec lesquels ils chassent le lièvre sur invitation dans plusieurs départements.

A 10h30 les chiens en libre empaument une voie de la nuit au croisement de la route de BINANS, ils entament sur le pâturage, une quête très sonore, qui va ravir les spectateurs. Les voies seront travaillées toujours de façon vive et sonore, très ameutée mais malgré la relation chiens conducteur ce travail n'aboutira pas.

Nous avons apprécié ce lot visiblement bien dans la voie du lièvre, avec un conducteur qui n'hésite pas à les faire travailler en forêt. Bravo !

Jury 2 : 10h



A 10h30, au lieu-dit l'écuelle aux chats, messieurs TADJ et VAUDABLE nous présentent une meute AFACCC composée de 10 chiens en bon état de chasse.

A 10h40, les chiens sont découplés et une quête active s'organise, à 10h44 un lancer sonore et rapide se produit, le lièvre est identifié au départ par un juge, la menée part en direction de la cabane de Revigny pour tomber en défaut sur le chemin blanc à 10h55. Celui-ci sera relevé 2 minutes plus tard, la chasse repart en direction du découpler. Au bout de 5 minutes, cette menée s'estompera. Les conducteurs décident de repartir en quête, deux chevreuils sortiront successivement du bois, rapidement et efficacement, les chiens seront coupés dans leur élan au son de la pibole des propriétaires.

En fin de parcours, cette équipage aura l'occasion de débusquer à nouveau un petit cervidé, une fois de plus le lot sera stoppé net dans leur élan.

Une fois de plus la météo n'avantagera pas ce lot que nous connaissons très chasseurs et bien créancé dans la voie du lièvre. Nous avons apprécié l'esprit AFACCC de ces concurrents et nous espérons les revoir dans nos prochains concours.

Dimanche

Jury 1: 8h



Au lieu dit la porcherie madame et monsieur GUILLEMIN et monsieur RIGOULET, nous présentent une meute de 8 basset bleu de Gascogne d'un bon modèle. Les chiens sont découplés à 8h et entament une quête, ils prennent rapidement connaissance d'une voie de la nuit. On entend quelques récrits et un juge voit un lièvre se dérober. Quelques minutes plus tard les chiens prennent la voie du lièvre dérobé et une menée sonore s'organise en direction de la cabane de chasse de REVIGNY, où ils tombent en défaut pendant une dizaine de minutes. Pendant toute la prestation la meute toujours groupée et avec l'aide des conducteurs emmènera ce lièvre en forlongé ponctués de nombreux défauts et grâce à leur ténacité ils vont le relancer 10 minutes avant la fin du temps impartis. Nous avons été heureux de retrouver ce lot appartenant à 2 copains et souhaitons les retrouver régulièrement. Bravo à eux!

Jury 2: 8h



A 7h56, au lieu dit les sapins à Joseph, mesdames BANDERIER Sylvette et Ophélie, ainsi que M. VINCENT Romaric, nous présentent 8 lucernois en bon état de chasse.

A 8h01, les chiennes sont découplées et partent dans une quête très calme ponctuée de quelques récrits. A 8h16, la quête s'active énergiquement jusqu'à la route de NOGNA pour s'éteindre à la sortie du bois de sapins. L'équipage décide de faire les arrières, pour retrouver une nouvelle voie. A 8h57, un lièvre est aperçu par un juge, la meute empaume la piste difficilement avant de le perdre sur un chemin blanc, d'où les conducteurs rappelleront les chiennes et les mettrons involontairement en défaut. En recherchant le défilé, le lot trouvera une nouvelle voie et lancera un nouvel animal qui après plusieurs défauts bien relevés les emmèneront bien groupé jusqu'à la fin du temps impartis.

Malgré une voie très difficile, nous avons apprécié la persévérance des conducteurs à maintenir leur lot bien dans la voie du lièvre.

Jury 1 : 10h



Au lieu dit le Marais, M. BALLAND, M. BAZIN, M. CRETIN, nous présentent une meute de 7 petits bleu de Gascogne d'un bon modèle, avec lesquels ils chassent le lièvre dans le haut jura et aussi sur invitations.

A 10h30, les chiens sont découplés et prennent connaissance d'une voie de la nuit sur un pâturage. Après une quête ponctuée de récris, un rapprocher s'engage en bordure d'un chemin blanc avant de monter dans le coteau. Un juge voit un lièvre se dérober, quelque minute après l'ensemble du lot empaume la voie de façon rapide et sonore.

La menée monte en crête, prend le travers en direction de MESNOIS avant de débucher dans le marais, où les juges observeront le lièvre faire une multitude de défauts qui seront relevés avec brio par l'ensemble du lot. Les chiens tombent en défaut sur un chemin blanc à proximité des voitures, c'est la fin de la prestation.

Nous avons apprécié ce lot bien gorgée avec des conducteurs sportifs et toujours aux chiens.

Jury 2 : 10h



A 10h19 M. BRETAGNE qui nous vient du Doubs, nous présente dans son style inhérent sont lot de 8 ariégeois. Il attaque une quête très groupée au lieu dit le potager. A 10h26, quelques récrits se font entendre, 4 chevreuils sortent du bois, vues par un juge, les chiens n'y prêteront pas attention. A 11h un lancer sonore et bien groupé se produit, avant un défaut très vite relevé, la menée se poursuit jusqu'au bois de sapins. Un gros défaut se produira, la chasse continuera péniblement en forlonger jusqu'au troupeau de vache où il sera aperçu par un juge. Il empruntera la route goudronnée sur une grande distance afin de mieux perdre les chiens.

Le conducteur décidera de mettre fin à la prestation.

Merci à monsieur BRETAGNE de venir nous faire partager ses connaissances et sa passion du chien courant.